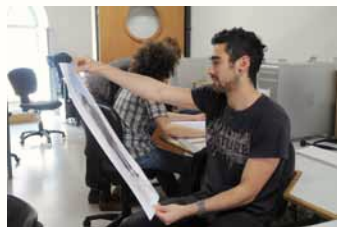


# ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON



Salle d'exposition



Pôle numérique



Atelier 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année

Suite à sa transformation, en 2011, en Établissement Public de coopération culturelle (EPCC), l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon s'ouvre aux partenariats d'entreprises.

Quelle que soit votre activité, rejoignez-nous et devenez partenaire privilégié de notre établissement par le versement de votre taxe d'apprentissage.

# FORMATIONS SUPÉRIEURES DANS LES DOMAINES DE L'ART ET DU DESIGN

Établissement d'enseignement supérieur artistique public d'excellence, l'ENSBA accueille chaque année plus de 300 étudiants, sélectionnés sur concours ou commission d'admission.

Elle assure des formations supérieures dans les domaines de l'art et du design. Celles-ci conduisent à quatre diplômes nationaux de niveau Bac + 3 (DNAP Art, DNAP Design d'espace(s), DNAT Design graphique, DNAT Design textile) et deux Master Art et Design.

Conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, résolument tournée vers la création contemporaine et le monde réel, l'ENSBA forme des artistes, des designers et des professionnels de la création.

**Dans un monde où la créativité est le premier facteur de valeur ajoutée, elle s'attache à offrir à ses élèves comme aux entreprises des conditions optimales de professionnalisation.**

Le niveau d'excellence de la formation, reconnu par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), est garanti par une équipe d'une soixantaine d'enseignants de premier plan, artistes, designers, théoriciens et autres professionnels reconnus au niveau national et international. Ses nombreux partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, institutions artistiques et culturelles, structures professionnelles, tant en France qu'à l'international, sont à la fois le gage et le signe de son rayonnement.

Elle dispose en outre de matériels et d'installations de haute qualité, tant dans les techniques et matériaux traditionnels (photographie argentique, dessin, sérigraphie, forge, bois, métal, résine...) que dans les technologies numériques de l'image et du son, qui nécessitent d'importants investissements.



Pôle photo



Cour carrée



Studio photo



Salle de cours



## COMMENT TRANSFORMER UNE TAXE EN INVESTISSEMENT ?

Quel que soit votre champ d'activité, vous pouvez nous aider à maintenir et à développer le haut niveau d'investissement que requièrent aujourd'hui les métiers de la création en choisissant, cette année, de verser votre taxe d'apprentissage à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon. Vous pouvez également vous libérer du versement de votre taxe d'apprentissage par des dons d'équipement à l'École.

### QUE POUVEZ-VOUS VERSER ?

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des catégories B, C et A par cumul, soit 100% de votre hors quota.

### COMMENT VERSER ET CALCULER LA TAXE ?

Par l'intermédiaire d'un organisme collecteur (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers...), en lui demandant explicitement d'effectuer le versement au bénéfice de l'ENSBA Lyon.

**Votre taxe d'apprentissage contribuera à la mise en œuvre d'un plan d'investissement ambitieux, destiné à consolider notre position à la pointe de la formation, de la recherche et de l'innovation dans les domaines de l'art et du design.**

Par avance, nous vous remercions de compléter le formulaire d'intention de versement joint ou de contacter l'École aux coordonnées ci-dessous.

Didier LE CORNEC  
Directeur adjoint aux Ressources  
ENSBA Lyon  
8 bis, quai Saint-Vincent  
69001 LYON

Tél : 04 72 00 11 81  
Fax : 04 72 00 11 70  
didier.lecornec@ensba-lyon.fr  
www.ensba-lyon.fr



Accès à la bibliothèque



Pôle estampe



Pôle métal

Atelier

En guise de remerciement et pour vous permettre de mieux connaître le monde de la création artistique, votre entreprise sera valorisée sur notre site Internet et conviée à nos manifestations : expositions dans nos murs et dans des lieux de diffusion (musées, galeries,...), colloques, conférences...

Sous certaines conditions, vous aurez en outre la possibilité de réserver des espaces au sein de l'école pour accueillir vos clients lors d'un séminaire, d'une conférence ou d'un colloque.



Bibliothèque



Hors les murs,  
Rendez-vous 2008



Studio vidéo

Établissement supérieur d'enseignement artistique autonome, habilité par l'État, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon reçoit le soutien de la Ville de Lyon, du ministère de la culture et de la communication ainsi que de la Région Rhône-Alpes.

Crédits photographiques

© J. Guinant  
© A. Petrel  
© ENSBA Lyon

**ÉCOLE  
NATIONALE  
SUPÉRIEURE  
DES BEAUX  
-ARTS  
DE LYON**

Région  
**Rhône-Alpes**

